

**Commune de LIGINIAC**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal en date du 10 novembre 2023 à 20h00 selon convocation en date du 6 novembre 2023

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M BUSSIERE.

Absents excusés : M MICHOUX (a donné procuration à Mme MINARD)  
M BOUILHAC (a donné procuration à Mme BRAULT)

Secrétaires de séance : Mrs BESSE et BUSSIERE

Délibération N°2023-056 : Plan de financement des travaux de rénovation de l'éclairage du gymnase et de la mairie

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet relatif aux travaux de rénovation de l'électricité du gymnase et de la mairie. Le coût total de l'opération est de 38 971,25 € H.T. soit 46 765,50 € T.T.C. réparti comme suit :

32 115,75 € H.T. soit 38 538,90 € T.T.C. pour le gymnase ;

6 855,50 € H.T. soit 8 226,60 € T.T.C. pour la mairie

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- D'approuver ce projet ;
- De solliciter l'octroi d'une subvention auprès du conseil départemental de la Corrèze au titre de la contractualisation 2023-2025 ;

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Approuvent le projet de rénovation de l'électricité du gymnase et de la mairie ;
- Arrêtent le plan de financement de l'opération comme suit :

Contractualisation 2023-2025 : 30% pour la partie Gymnase	9 634.73 € H.T.
Contractualisation 2023-2025 : 25% pour la partie Mairie	1 713.87 € H.T.
Fonds libres et / ou emprunt	27 622.65 € H.T.
<b>TOTAL</b>	<b>38 971.25 € H.T.</b>

- Sollicitent l'attribution de l'aide susceptible d'être accordée par Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Corrèze ;
- Désignent Monsieur le Maire comme personne responsable de l'opération et l'autorisent à signer tous les actes à intervenir afin de mener à bien la réalisation de celle-ci.

Membres	13
Présents	11
Représentés	2
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Monsieur le Maire de LIGINIAC, le 10 novembre 2023.  
Au registre sont les signatures

  
